

ADSL: France Télécom affirme qu'il tiendra ses délais

L'opérateur historique s'est engagé à couvrir 90% de la population française d'ici fin 2005. Un engagement d'une valeur de 600 millions d'euros qu'il affirme pouvoir tenir haut la main, tout en mettant l'accent sur les communes les moins bien desservies.

Depuis le début de la semaine, le gouvernement tente de persuader les Français, à coup de spots publicitaires, que l'internet doit être «tout public». C'est aussi cette semaine qu'a choisie France Télécom (FT) pour faire le point sur l'état de son grand chantier: relier ses centraux téléphoniques à un "DSLAM" (Digital Subscriber Line Access Multiplexor), l'équipement nécessaire pour faire bénéficier les foyers environnants d'un accès internet à haut débit via leur ligne de téléphone.

Souvent accusé de freiner le développement du haut débit pour préserver son monopole, l'opérateur s'est engagé, en juin dernier, via son P-DG Thierry Breton à couvrir 90% de la population française d'ici fin 2005. «Nous tiendrons ce calendrier sans problème», déclare Jean-Philippe Vanot, directeur exécutif de la division "réseaux et opérateurs" de FT. «Nous devrions parvenir à 85% au moins de couverture d'ici fin 2004».

Pour cette année, l'opérateur affirme qu'il dispose d'un potentiel de 23 millions de lignes ADSL, dont 3 millions réellement ouvertes.

Suite de l'article de ZDNet.fr

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le samedi 6 décembre 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3812-adsl-france-telecom-affirme-qu039il-tiendra-ses-delais.html>